

COMPTES RENDUS

Raoul BUSQUET, V.-L. BOURRILLY et M. AGULHON. — *Histoire de la Provence*. Paris, P.U.F., Collection « Que sais-je ? », 1966, 126 p.
Paul ARRIGHI. — *Histoire de la Corse*. Paris, P.U.F., Collection « Que sais-je ? », 1966, 125 p.

C'est une heureuse initiative d'avoir rajeuni l'histoire de la Provence de Raoul Busquet et de V.-L. Bourrilly dont les noms associés à celui de Maurice Agulhon figurent sur la couverture de la nouvelle édition. Erudits d'immense savoir, Raoul Busquet et V.-L. Bourrilly avaient écrit un résumé de rare exactitude mais peut-être trop dense. En outre l'ouvrage s'arrêtait à 1789, comme si l'organisation départementale, l'uniformité des institutions faisaient disparaître l'originalité que, pour notre part, nous voudrions et affirmerions indestructible de la région. En vérité c'est toute une équipe d'historiens groupés autour du doyen Palanque et unis par l'amitié qui a procédé à ce ravalement. M. Jean-Rémy Palanque s'est, bien entendu, attaché à l'antiquité grecque, ligure, romaine ; il en a dominé les divers aspects avec élégance, rappelant l'aide de Marseille à Rome lors des guerres puniques, la croissance et la fonction d'Arles, enfin ses origines chrétiennes qu'il connaît parfaitement.

Il appartenait à M. Edouard Baratier de traiter le Moyen âge ; il l'a fait avec un louable souci de dépasser le côté institutionnel et d'aider à mieux connaître la vie économique et religieuse. C'est ainsi que, notant la prospérité économique du temps du roi René, il fait état non seulement de la paix dont a profité la région, mais encore de la colonisation systématique qui a transplanté des familles entières de la rivière de Gênes.

Ce même souci de la civilisation apparaît dans les pages substantielles écrites par M. André Bourde - Figurent les musiciens : André Campra d'Aix et le comtadin Mouret, les architectes, les sculpteurs, les peintres, les graveurs, les falenciers, les feronniers, tous ceux qui ont aidé à embellir la vie et son décor et dont l'œuvre se retrouve jusqu'à nous. Le règne personnel de Louis XIV se voit rendre un hommage inattendu si l'on tient compte de la sévérité du roi au début de son règne personnel. « On peut dire que si Marseille contemporaine date de Napoléon III, Marseille moderne date de Louis XIV. »

A la différence du précédent ouvrage, l'histoire contemporaine a la part du lion, de la page 90 à la page 126. M. Agulhon, qui l'a traitée avec une originalité puissante, a été obsédé par quelques thèmes et divers problèmes. Un des plus importants a été l'évolution politique de la région : gauche, droite, puis gauche à nouveau, avec le tournant décisif

de la Seconde République, et de la résistance au coup d'Etat. Autre thème majeur : la découverte de la région qui longtemps rebute avant d'attirer : découverte permise par le progrès des transports, bien sûr, mais aussi parce que l'image de la région est saisie dans son essence par les écrivains, les poètes, les artistes. Ce sont eux qui aident à en comprendre la beauté et à en dépasser l'apparence. Il faut pourtant un grand effort pour en arriver à cette reconquête par le Nord, reconquête aussi flatteuse que périlleuse. Michelet n'écrit-il pas cette phrase qui, paraît-il, aurait trouvé un écho récent dans une bouche que l'on voudrait croire mieux informée et moins prévenue : « La vraie France, la France du Nord » ? Peu à peu la Provence prend conscience, et encore insuffisamment, d'elle-même. M. Agulhon note avec précision ces étapes souvent négligées : restauration des remparts d'Avignon par Viollet-le-Duc ; première représentation au théâtre d'Orange en 1869 ; découverte à Vaison que l'abbé Sautel dégagera à partir de 1909 ; abandon du palais des Papes par l'armée à partir de 1906, mais, M. Agulhon le sait bien et le dit bien, plus que le travail des archéologues l'œuvre des peintres est décisive. Ainsi se précise peu à peu une vocation de haut lieu de la civilisation des loisirs. — La Provence « sauvage » vivra du tourisme qui risque de l'entraîner, *volens nolens*, dans les raffinements et les perversités de la civilisation. Mais l'on pressent ici le péril qui guette l'amateur d'exactitude : c'est que la notion de Provence se dilue au fur et à mesure que la vocation du soleil s'affirme. « N'était-il pas inévitable, écrit M. Agulhon, que le mot et la notion deviennent un peu flous, plastiques, disponibles ? » C'est peut-être notre rôle que de rappeler avec les traditions du passé une sorte d'exigence de refus de la facilité et de la vulgarité dont seraient responsables moins les Provençaux, malgré leur complaisance à se railler et à se déprécier, que les étrangers qui façonnent l'image du pays selon une idée à eux, préconçue et arbitraire.

Danger qui menace également la Corse jusqu'à présent mieux défendue par l'histoire et par l'insularité. On sait que M. Paul Arrighi n'est pas historien de profession, mais rien de son île ne lui est étranger. Ici encore l'histoire complexe est, depuis les origines, admirablement dominée. Pour nous en tenir à l'histoire contemporaine, la part des divers régimes est heureusement définie et notamment l'actif de la monarchie de Juillet et du Second Empire. M. Arrighi n'a eu garde de négliger le rôle des Corses, bâtisseurs de ce que fut l'Empire colonial français. L'ouvrage se termine par quelques pages très denses et quelque peu pessimistes, parce qu'honnêtes, sur l'état actuel de la Corse. Pourquoi la France n'admet-elle pas qu'elle a, elle aussi, un Sud, que ce problème du Sud se pose avec moins d'acuité qu'il s'est posé en Italie, mais qu'il se pose tout de même ? Refuser de voir les problèmes n'est-ce pas, un jour ou l'autre, avoir à dominer des situations plus difficiles, plus explosives, plus douloureuses ? Ainsi ces livres, petits par le nombre des pages, excellents par le talent, conduisent à cette interrogation sur le présent à laquelle ne peut se dérober l'historien digne de sa mission.

P. GUIRAL.

André BOUYALA D'ARNAUD. — *Histoires de la Provence*. Paris, Plon, 1965, 297 pages.

Histoires de Provence : histoires au pluriel : l'auteur signifie d'emblée son propos. De l'histoire de la Provence, M. Bouyala d'Arnaud retient le prestigieux et le pittoresque, ce qui est son bon droit. C'est une sorte de polyptyque dont les volets évoquent : l'antiquité, la tradition chrétienne, les comtes de Provence, la papauté, les premiers pas dans le royaume, l'époque du Parlement, le XVIII^e siècle, le bonnet phrygien, le retour sous les Lis. On y retrouve, bien sûr, la naissance de Marseille et sa rivale Entremont, les navigateurs Pythéas et Euthymènes, Hannibal, Marius, vainqueur des Cimbres et des Teutons. On y lit encore les histoires merveilleuses du christianisme dont l'auteur ne dissimule pas, il est vrai, le côté légendaire : la barque de Lazare et de ses compagnons, saint Victor et le moine Cassien, les saints prestigieux du Moyen Age, souvent apparentés aux plus nobles familles. Après la légende dorée, nous abordons l'âge des comtes de Provence ; l'auteur nous brosse de ceux-ci des portraits rapides évoquant leur fortune politique. Un chapitre est consacré aux papes d'Avignon dont la présence fut déterminante pour la civilisation provençale, lui donnant ce cachet italien que personnifie Pétrarque. Avec la présence française cesse l'âge du merveilleux. Pourtant l'auteur fait la part belle à Nostradamus, évoque les Provençaux célèbres : Adam de Craponne, Thomas Lenche, mais aussi l'étranger d'Épernon, fléau de la Provence. Le Parlement rassemble à Aix une élite aussi brillante qu'agitée qui atteindra son apogée au XVIII^e siècle. M. Bouyala d'Arnaud nous la décrit avec verve, avant de consacrer quelques pages à la tourmente révolutionnaire pour en arriver aux rapports de la famille Bonaparte avec la Provence, en attendant le retour des Lis. Le livre se termine par la découverte de Cannes par Lord Brougham, et ce sera pour la Provence une nouvelle destinée : le tourisme. Le livre de M. Bouyala d'Arnaud plaira-t-il aux touristes ? C'est certain. Ce livre qui n'est pas un ouvrage d'érudition, n'apporterait à des étudiants rien de nouveau par rapport aux ouvrages déjà anciens de Busquet ou de Masson, mais s'adressant à un large public sensible aux récits historiques mais indifférent à la rigueur des historiens de profession, il contribuera à entretenir le goût de l'histoire.

J.-J. LETRAIT.

Cahiers du Centre d'Etudes des Sociétés méditerranéennes. — In-8°, 171 pages, n° 1, Gap, Ophrys, 1966 (Fasc. 53, nouvelle série des Publications de la Faculté des Lettres d'Aix).

Fondé et dirigé par M. le professeur G. Duby, le Centre d'Etudes des Sociétés méditerranéennes s'est donné pour objectif l'étude des phénomènes sociaux des pays de la Méditerranée Occidentale en faisant appel à des spécialistes des diverses disciplines (historiens, économistes, géographes, sociologues). Au départ, ce centre dont le siège est à la Faculté des Lettres d'Aix, a réduit ses perspectives à l'étude des sociétés rurales des pays provençaux et a commencé ses travaux, dès 1961, par une enquête sur les confins des Basses-Alpes et du Vaucluse entre Forcalquier et Sault. Le centre ayant des contacts internationaux avec des centres

d'études historiques étrangers, notamment des pays d'Europe orientale, des travaux d'enquête sont souvent confiés à des stagiaires originaires de ces pays ; ceux-ci, au cours d'un séjour en Provence, ont ainsi l'occasion de se familiariser avec les structures sociales de la province française ; trop d'étrangers ne connaissent de la France que Paris ! C'est ainsi que dans ce premier fascicule, trois sur quatre des études présentées ont pour auteurs des Polonais de l'Institut d'Histoire de la Culture Matérielle et de l'Institut de Géographie de Varsovie.

M^{me} Danuta Poppe étudie dans un court article : *Saint-Christol à l'époque médiévale* ; la brièveté de l'étude est d'ailleurs due à la pauvreté des sources ; le document qui fournit le plus d'indications sur la vie rurale est un contrat d'habitation de 1271 passé entre le seigneur et sept chefs de famille pour l'essartage des terres incultes. Saint-Christol peut sans doute être identifié avec la villa *Petote* mentionnée dans une donation de 1082. Au XIII^e siècle, la paroisse, le village regroupé et les terres cultivées appartiennent aux Bénédictins de Saint-André-lès-Avignon, les d'Agoult s'étant réservé le reste du tènement dont ils ont distraît une exploitation pour défrichement au profit des Cisterciens de Sénanque. L'auteur a dégagé ainsi quelques caractéristiques de la vie économique de ce terroir au Moyen âge : culture du seigle, un peu de vigne, culture temporaire sur les terres gastes, importance de l'élevage.

M. Stouff retrouve des conditions de vie très proches en étudiant *Peuplement, économie et société de quelques villages de la montagne de Lure (1250-1450)*. Il s'agit de la partie centrale du versant méridional où deux vallées s'enfoncent quelque peu dans le massif, offrant des conditions favorables au peuplement. Entre Ongles et Banon, distants d'une dizaine de kilomètres, se pressent les communes de la Roche-Giron, Saumane, l'Hospitalet et Lardiers. Il semble qu'il y ait eu deux générations successives de villages ; au XII^e siècle, les sites perchés : Banon, le vieil Ongles, Vières et Giron ; puis au XIII^e siècle, des habitats de plaine qui se développent quelquefois au détriment des premiers (ainsi Giron abandonné dès la seconde moitié du XIII^e siècle au profit de l'Hospitalet). En raison de la peste noire et surtout des ravages des bandes de Raymond de Turenne à la fin du XIV^e siècle, ces communautés, hormis Banon et Ongles, sont à peu près dépeuplées.

Malgré la médiocrité des sources, M. Stouff a réussi à reconstituer avec précision l'évolution de ces sociétés rurales du XIII^e au XV^e siècle et à étudier d'assez près ces seigneuries de la montagne de Lure au XIV^e siècle. Le pouvoir comtal dans ces régions est faible, et la seigneurie est partagée entre les Simiane-Agoult, les Hospitaliers de Saint-Jean (Lardiers, l'Hospitalet) et les Bénédictins de Montmajour (Saumane). La seigneurie rurale est divisée mais non morcelée à l'extrême comme dans certaines régions provençales ; même avant la peste noire et la crise économique du milieu du XIV^e siècle, cette seigneurie est un organisme fragile ; le domaine n'est rentable qu'à la condition d'être suffisamment vaste et dirigé sur place par les maîtres (ce qui est le cas des Hospitaliers avant 1350), les autres seigneurs comme les Simiane ne sont plus que des percepteurs de taxes. Les seigneurs, et même les paysans, à partir du XV^e siècle, accordent de plus en plus d'importance à l'élevage ; ces régions servent de pâturages d'hiver pour les moutons d'Arles et de glandées

d'automne pour les porcs. Les seigneurs et les paysans se disputent la terre gaste où se nourrissent les troupeaux. De nombreux tableaux, des cartes et des clichés de photographies aériennes illustrent cette précieuse étude.

M^{me} Leskiewicz a dépouillé le cadastre de Banon de 1783 et en a tiré un article sur *la propriété et les propriétaires terriens de Banon au XVIII^e siècle*.

Pour une population de 848 habitants en 1765, le cadastre de 1783 renferme 334 cotes dont 104 fragmentaires appartenant à des forains. L'église ne tient qu'un pour cent du terroir et la noblesse représentée par le seigneur, la marquise de Simiane et une famille noble, n'a que peu de terres et quelques forêts. La majeure partie des biens immobiliers se répartit entre 14 bourgeois alsés, 43 artisans et 230 paysans propriétaires. Les terres sont surtout productrices de céréales, il y a aussi quelques vignes et chanvrières. M^{me} Leskiewicz note, avec raison, dans sa conclusion l'aspect urbanisé des villages provençaux et la hiérarchisation des fortunes de la population rurale. Ce sont là des données qui révéleraient bien d'autres cadastres provençaux. Plusieurs ont d'ailleurs été étudiés par des stagiaires du centre aixois et, de leurs dépouillements, se révélera sans doute, dans son ensemble, le véritable visage de la société rurale de la Provence sous l'Ancien Régime.

Un géographe polonais étudie, dans un dernier article, le résultat de ses recherches sur *l'utilisation du sol dans la commune de Banon*. D'après des enquêtes contemporaines et une étude menée sur place en 1962, l'auteur a établi une description minutieuse de l'économie agraire et de l'utilisation du milieu géographique par l'agriculture dans cette commune ; ce faisant, il n'a pas négligé non plus la démographie, l'industrie, le commerce, les communications et les services dans leurs relations avec l'état actuel de l'exploitation agraire du terroir.

La publication de ces diverses recherches sur la région de Banon est extrêmement utile tant pour les résultats concrets qu'elle apporte à la connaissance sociale et économique de ce pays du Moyen âge à nos jours, mais aussi pour son caractère méthodologique. C'est un bon exemple de ce que peut fournir pour la compréhension d'une économie rurale la collaboration de spécialistes de plusieurs disciplines.

E. BARATIER.

Marcel CLAPIER. — *La Bastide des Jourdans*. Paris, Peyronnet, 1966, 79 p. In-12°, 8 illustrations.

Voici une intéressante monographie d'un village du Luberon sur lequel nous n'avions jusqu'à présent qu'une information très limitée. L'auteur a consciencieusement fait appel aux Archives communales et aussi aux Archives et Bibliothèques de Provence qui pouvaient compléter sa documentation.

Le nom de la Bastide des Jourdans vient incontestablement d'une famille seigneuriale dont M. Clapier a eu le mérite de retrouver plusieurs membres aux XIII^e et XIV^e siècles. Un accord sur les droits seigneuriaux de 1388 mentionne notamment une donation de janvier 1236 par laquelle

le comte Raymond Bérenger V confirmait la seigneurie de la Bastide à Pierre Jourdan et à son neveu Féraud Jourdan ; cet acte ne figure pas dans le recueil des *Actes des comtes de Provence* publié par M. F. Benoît. Au *xiv^e* siècle, La Bastide est tenue par plusieurs coseigneurs (dont le plus connu est Hugues de Riez), mais sous la suzeraineté de la famille d'Agoult. A ces puissants barons succèdent, au *xv^e* siècle, les d'Astoard ou d'Astoaud, puis, au *xvr^e* siècle, les Coriolis dont une branche fait ériger en baronnie la terre de Limaye, en 1646. Limaye, à côté de la Bastide, avait été donnée par les comtes aux Templiers qui en firent une de leurs maisons principales en Haute-Provence. On en connaît assez bien l'importance et les ressources par les inventaires des biens des Templiers dressés au moment de leur saisie au début du *xiv^e* siècle, et la visite générale de 1338 des commanderies des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à qui furent attribués les biens du Temple. Au *xv^e* siècle, ce domaine, ruiné par les guerres et la crise économique, fut concédé en emphytéose à des particuliers. Au *xviii^e*, le membre de la Cavalerie fut attribué à des Ermites de Notre-Dame de la Retraite qui vivaient selon une règle proche de celle des Chartreux.

M. Clapier passe assez rapidement sur l'histoire de la Bastide du *xviii^e* siècle à nos jours, mais, dans une deuxième partie, il donne d'utiles renseignements sur les monuments (l'église, les chapelles, la mairie, les fontaines), l'état démographique à diverses époques et la situation agricole en 1882.

Cette brochure n'a pas la prétention d'être une monographie exhaustive, mais a été écrite surtout pour donner aux habitants de la Bastide quelques informations sur le passé de leur commune ; cependant, elle pourra aussi rendre service aux historiens, car elle a été élaborée avec conscience et contient d'utiles références.

E. BARATIER.

Robert YTIER. — *Cucuron à travers les archives et les monuments*, Apt, Impr. Reboulin, 1965. In-12°, 115 p.

Almer et faire almer sa petite patrie, démontrer que l'histoire locale est le précieux support de l'histoire générale, tels sont les mobiles qui ont inspiré l'auteur de cette monographie. Et, dans la préface qu'il a écrite en tête de l'ouvrage, le professeur Guiral s'est plu à reconnaître les efforts de l'auteur et leur réussite.

M. Ytier n'a pas cru pouvoir se dérober à la nécessité de trouver une origine au nom gaillard et quelque peu surprenant de Cucuron, et nous donne, sans choisir entre elles, les trois étymologies qui ont été proposées : soit l'exclamation légendaire de César devant la fuite des habitants (*cur currunt ?*), soit la ressemblance de la colline locale avec un capuchon (*cucullus, cucullio*), soit le redoublement d'un radical figure *cuk* (hauteur), allusion aux deux mamelons qui forment l'ossature topographique du pays, au pied du versant sud du Luberon.

Mais le premier document certain relatif à l'histoire de Cucuron date seulement de 1004 : c'est une charte de donation portant sur les terres de Vaugines, au profit de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre de Psalmody dans le Gard.

Cette histoire, assez pauvre aux temps lointains, devient extrêmement riche du xii^e siècle à la Révolution française, et, dans son firmament, brillent les noms de familles célèbres : Forcalquier, Sabran, Oraison, Cadenet, Valbelle, Bruny de la Tour-d'Aygues, etc. Très tôt cependant, la commune, comme partout en Provence, avait obtenu son organisation municipale propre ; elle pouvait même blasonner successivement de deux manières différentes : soit : « De gueules à une tour d'argent accolée de deux sauvages du même », soit « D'azur au soc de charrue, houe et serpette d'or posées une en chef, deux en pointe ».

Tel est le résumé de la copieuse introduction que M. Ytler donne à son ouvrage. La suite, l'histoire du village, se présente d'abord sous la forme d'un plan de Cucuron, reconstitué à l'aide des différents cadastres connus depuis le xv^e siècle.

Jusqu'au xv^e siècle, les documents n'abondent pas, et l'auteur se défend de se laisser aller à des affirmations aventureuses au sujet des époques primitives de Cucuron. Plus à l'aise dans les temps postérieurs, M. Ytler nous fait suivre, comme s'il s'agissait d'un être vivant, le développement de Cucuron au cours des âges, s'étirant peu à peu du mameion de l'ouest à celui de l'est, et cela malgré toutes les calamités de la deuxième moitié du xiv^e siècle. C'est seulement sous le roi René, vers 1434, que commence la véritable poussée vers l'est. Au xv^e siècle, la mutation s'accélère, orientée par la recherche de l'exposition au soleil, de la protection contre le mistral, ce qui donne à Cucuron son aspect de « village d'adret ».

En août 1536, la petite cité subit l'attaque de l'envahisseur Charles-Quint, et cette mésaventure l'engage à construire une nouvelle enceinte de défense, celle de 1541-1543. Resté uni dans la foi catholique, et à l'abri du nouveau rempart, Cucuron se défendit assez bien contre les malheurs des guerres de religion, mais, après l'assassinat du duc de Guise, bascula dans le camp de la Ligue.

Des époques postérieures, M. Ytler a fait un supplément qui a été inséré à la suite, et sans être matériellement relié à l'ouvrage. Le lecteur peut le regretter, mais il doit se féliciter aussi de cet incident de publication qui résulte de la découverte d'éléments nouveaux, découverte que l'auteur fit entre temps et dont il a voulu, scrupuleusement, faire état.

Il est vrai que le xvii^e siècle est, en effet, celui de l'épanouissement. Noblesse et bourgeoisie désertent la cité médiévale au profit de la ville nouvelle plus spacieuse (hôtel de Bérard du Roure - actuelle Mairie -, hôtel Clémentis de Listrac...). Il y a essor de la démographie, et l'affouagement de 1698 prouve l'existence de 678 chefs de famille et de 530 maisons.

L'instruction publique est favorisée et soutenue. A l'école qui existe depuis le xiv^e siècle, les RR.PP. Servites ajoutent, en 1668, un second établissement gratuit : on y enseigne l'arithmétique, la calligraphie, la grammaire, l'histoire, le latin, la musique...

Mais cette prospérité, hélas, sera de courte durée. La peste de 1720, venue de Marseille, atteint Cucuron, et fauche un quart de la population. En 1728, il n'y a plus que 471 familles, contre 686 en 1719. Variole, absence d'hygiène, sous-alimentation, hivers rigoureux, procès malheureux, additionnent leurs funestes effets. La Révolution verra le repli des habitants au sein du périmètre fortifié.

Au XIX^e siècle, le démantèlement des deux enceintes accompagne et symbolise le déclin de Cucuron. Le choléra de 1832 porte le coup décisif. L'exode rural vers les villes s'amplifie : en 1936, Cucuron n'a plus que 939 habitants.

Arrivé au terme de cette monographie, M. Ytier en ouvre, pour ainsi dire, une autre : il s'agit de l'histoire de Notre-Dame de Beaulieu, l'église paroissiale de Cucuron.

Cette église se situe à la pointe orientale du rempart de 1541. Oratoire, puis chapelle, elle atteignit son développement et reçut son affectation lorsqu'elle fut substituée à l'église paroissiale primitive, Saint-Michel, qui se trouvait, elle, dans la région sud-est du mamelon occidental. Romane et gothique à l'origine, point d'appui militaire aux époques troublées (avec une tour d'angle soudée au chœur), la nouvelle église, comme tant d'autres dans notre pays provençal, reçut l'apport des générations et des styles successifs. Un clocher de 1624, un portail transformé en 1660, un curieux orgue ancien, servent de transition aux yeux du voyageur qui examine les chapelles latérales dont trois sur huit se distinguent par la valeur artistique de leur décoration ; celle-ci comprend, en particulier, un *Ecce Homo* en bois peint de haute stature, une fresque du XVI^e siècle dans la chapelle de Sainte-Tulle, deux toiles de Nicolas Mignard, un retable en bois sculpté Louis XIV, un autre, plus petit, mais de même style, enfin le retable du maître-autel, retable où le marbre, cette fois, règne en maître. Par une aventure singulière, dont l'auteur écrit les détails, ce sont les événements révolutionnaires qui firent bénéficier de ce retable l'église de Cucuron, alors qu'il provenait de la chapelle des Visitandines d'Aix !

L'histoire d'un vieux bourg de Provence, l'histoire de sa belle église, un texte dont la rigueur érudite laisse percer, parfois, l'émotion filiale du narrateur, une riche bibliographie, le langage des pierres étayé par celui des documents dont les références fourmillent au pied de chaque page, les douze planches du maître Pradeilles dont le trait, aussi ferme que délicat, ressuscite avec tant de poésie le décor des événements évoqués, tels sont les éléments que M. Ytier, et on ne saurait trop l'en féliciter, a su amalgamer dans cette monographie dont le volume, apparemment réduit, ne fait que mieux ressortir l'admirable densité.

R.-L. BERNEX.

Ph. VIGIER. — *Essai sur la répartition de la propriété foncière dans la Région alpine*, Sevpen, Paris, 1963. Grand in-8°, 276 p., 7 cartes et nombreux tableaux. Préface de P. Léon.

Ph. Vigier a été l'auteur d'une thèse principale très remarquée sur *La Seconde République dans la Région alpine. Etude politique et sociale* (P.U.F., Paris, 1963), dont il a été rendu compte dans cette revue¹.

1. Cf. *Provence historique*, fasc. 57 (1964), p. 286-9, par J. de FONT-RÉAULX.

Mais rien n'avait été dit sur sa thèse secondaire, pourtant fort intéressante, et nous prions le lecteur et l'auteur de nous excuser pour ce retard.

Ph. Vigier a étudié la répartition de la propriété foncière dans cinq départements qui forment la région alpine (Isère, Drôme, Vaucluse, Hautes et Basses-Alpes), depuis les débuts du cadastre (la Restauration) jusqu'en 1870. Les géographes avaient beaucoup étudié le régime de la propriété foncière, ainsi que les juristes, mais ils n'avaient pas examiné la question sous l'angle qui intéresse l'historien. Celui-ci veut considérer « La répartition de la terre entre les différents habitants d'une commune rurale ». Ph. Vigier devait donc innover. Il est à noter que, parallèlement à ses recherches, la géographie s'intéressait à cet aspect ; citons les travaux de Dugrand, Elhal, Brunet², sans pouvoir les citer tous.

L'outil essentiel à utiliser est la matrice cadastrale qui donne le nom et l'adresse du propriétaire, parfois sa profession, la superficie de ses terres, ainsi que la nature de ses cultures (champs cultivés, prés, vignes, bois...) et les mutations. Il n'était pas humainement possible de dépouiller toutes les matrices. L'auteur a donc fait un sondage : une commune sur trois a été entièrement examinée, ce qui représente déjà un travail considérable.

Ayant défini les grande, moyenne et petite propriétés selon les critères économiques et sociaux (dans quelle mesure cette exploitation assure l'indépendance de son propriétaire ?), Ph. Vigier constate que, pratiquement, la distinction entre les trois types de propriétés ne peut se faire que par l'examen de leur « contenance », c'est-à-dire de leur surface en hectares ; la superficie de chaque type varie d'ailleurs selon le degré de richesse des divers pays.

Le premier soin de l'auteur est de distinguer des types de répartition de la propriété. Il y réussit pleinement et il propose six types qui deviendront classiques. Tous les chercheurs pourront les utiliser, même s'ils ne sont pas historiens. La montagne offre le type "Aiguilles" (prédominance des biens communaux, absence de grande propriété, prépondérance des petites cotes) et le type "Saint-Julien-en-Quint" (absence des biens communaux, prédominance de la moyenne propriété mais accompagnée de petits et de grands propriétaires). Dans le bas-pays, le type "Donzère" est marqué par un contraste entre les grandes propriétés et les très nombreuses petites propriétés qui ne peuvent nourrir leurs détenteurs, alors que le type "La Frette", peu répandu, se définit, par la « quasi-exclusivité de la moyenne et surtout de la petite propriété », là où une terre moins généreuse a peu tenté les grands propriétaires. Dans la zone intermédiaire, le type "Valensole" rappelle le modèle "Donzère", par la place qu'occupe la grande propriété et par

2. R. DUGRAND : article dans *Bulletin de l'A.G.F.* (mai 1956) et thèse 1963 (*Villes et campagnes en Bas-Languedoc*, P.U.F., Paris). — H. ELHAL, *Recherches sur la propriété foncière des citadins en haute Normandie*. (Thèse annexe ; éditions du C.N.R.S., 1965.) — R. BRUNET, *Les campagnes toulousaines*. (Thèse, 1966.)

le très grand nombre de petits propriétaires, mais la grande exploitation y est d'une superficie nettement supérieure à celle de la plaine ; le type "Bourdeaux" tire son originalité de la présence de toutes les dimensions de propriétés, par suite de la diversité des terroirs. Il est certain que ces six types, qui s'appuient sur des critères physiques, ont une valeur générale : il faudrait faire des recherches dans ce sens ailleurs.

Une étude régionale suit ces considérations générales ; elle est menée département par département, et, à l'intérieur de ceux-ci, par arrondissement et par canton. Il est évident qu'il n'y a pas d'unité départementale et que la répartition des types est fonction des données naturelles : le type "Aiguilles" domine en haute-Durance et dans le Champsaur, et le type "Saint-Julien-en-Quint" dans la moyenne montagne ; on ne rencontre le type "Valensole" que dans quelques cantons riches des Alpes du Sud, mais le type "Bourdeaux" est très répandu dans la Drôme ; le type "Donzère" ne se trouve que dans les basses-plaines du Rhône et le type "La Frette" est très peu fréquent.

Cet examen régional est indispensable, mais le dernier chapitre, consacré à l'évolution de cette propriété foncière depuis les origines du cadastre jusqu'à la fin du Second Empire, est beaucoup plus intéressant. Il constitue une très bonne introduction à la thèse principale qui étudie les phénomènes politico-sociaux sous la Seconde République. Le fait remarquable est « le progrès du morcellement », dont les contemporains avaient conscience et que les chiffres prouvent : les grande et moyenne propriétés reculent au profit de la petite. Le fait est général, plus accentué, évidemment, pour les types "Donzère" et "Valensole", que pour les autres. Cependant les transformations, pour sensibles qu'elles soient, ne sont pas radicales et l'on ne note « aucun passage d'une commune d'un type de répartition à un autre ».

Les causes de cette évolution apparaissent dans la partie du chapitre qui relate les étapes de l'évolution. Le paysan, animé par une « faim des terres », va acheter toutes les fois qu'il le peut, alors que le noble, qui vit ailleurs que dans ses domaines, a d'autant plus de besoins que les fermages sont médiocres : il vend donc. Apparemment, le morcellement serait plus grand si des bourgeois ne se constituaient des domaines autour des villes. De façon paradoxale, le mouvement va continuer après la Monarchie censitaire et sera même accéléré pendant la crise agricole de 1846-1852. Ce n'est pas que la terre soit devenue plus intéressante, bien au contraire, mais le besoin de vendre pour se procurer des ressources en périodes difficiles est accru, quand il ne s'agit pas d'expropriations, pour faillites. Il se trouve quand même des acheteurs, peu pressés, certes : bourgeois locaux, capitalistes étrangers à la région, paysans peu touchés par la crise (producteurs de garance, producteurs en économie fermée) et profitant des bas prix.

Avec le Second Empire, la tendance est inversée, dans la mesure où la valeur de l'hectare remonte. Cependant, il n'y a pas cette ruée sur la terre qui avait frappé les contemporains de la Monarchie constitutionnelle. Il n'y a plus le même besoin de vendre pour le grand propriétaire dont les affaires sont bonnes ; le paysan, rendu prudent par la crise agricole et quittant la terre à son tour (le maximum démographique des campagnes est de 1836), n'est plus saisi par la même frénésie

d'achat qu'autrefois. Le mouvement des transactions foncières est plus faible sous le Second Empire que sous les deux périodes précédentes : le morcellement continue, mais son rythme est ralenti.

Dans la conclusion de son étude, l'auteur note que la situation et l'évolution entre 1820 et 1870 sont beaucoup plus conditionnées par les siècles passés que par les événements récents de la Révolution et du XIX^e siècle. Il est difficile de le prouver historiquement, faute de travaux sur ce sujet, mais les divers "types" devaient exister depuis très longtemps : le type "La Frette" est lié aux défrichements du Moyen Age dans des terres pauvres, les anciennes républiques montagnardes expliquent le maintien des communaux et des petites propriétés, l'absence de *latifundia* est générale dans la France méditerranéenne, la grande propriété a assez bien franchi le cap de la tourmente révolutionnaire. Mais des études restent à faire dans cette direction.

Si, à première vue, l'ampleur du travail inspirait le respect pour une thèse secondaire, sa lecture confirme l'utilisateur dans ses sentiments. Ph. Vigier a innové ; il conviendrait que son exemple fût suivi par beaucoup de chercheurs et que ce genre d'études fût étendu à de nombreuses régions françaises ; il n'y a qu'à suivre une méthode bien définie dans l'ouvrage.

B. BARBIER.